



Assemblée générale annuelle
Institut de recherche en biologie végétale
à Montréal
Le 3 mai 2024

Bonjour à tous,

Vous êtes convoqués à participer à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra à l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) à Montréal le vendredi 3 mai, suite au Congrès annuel de FloraQuebeca.

Suivre les indications prévues à cet effet pour se rendre au local.

Horaire :

16h15 Assemblée générale des membres*

17h00 Fin prévue de l'assemblée générale des membres

N.B.

***le droit de vote est réservé aux membres en règle pour 2024. Possibilité de vous inscrire et de payer votre adhésion de manière électronique à partir de la plateforme.**

Ordre du jour AGA

1. Ouverture de l'AGA

1.1. Mot de la présidente

1.2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

1.3. Vérification du quorum (fixé à 15 membres en règle)

1. Lecture de l'ordre du jour; amendements; adoption.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2023

3. Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA 2023

4. Rapport de la présidente : Kellina Higgins

5. Rapport du registraire : Étienne Lacroix-Carignan

6. Rapport du trésorier : Stuart Hay

7. Rapport 2023 des comités

9.1. Comité de la Flore québécoise : Étienne Léveillé-Bourret et Frédérick Létourneau

9.2. Comité bulletin : Tanya Vinet

9.4. Comité du site Web : Daniel Cyr et Kellina Higgins

10. Résumé des activités de la Société québécoise de bryologie : Marc Favreau

11. Ratification des actes du C.A. : Kellina Higgins

11. Plan d'action 2024

10.1. Sorties botaniques : Étienne Léveillé-Bourret

10.2. Rendez-vous botanique 2024 : Martine Lapointe

10.3 Financement pour série de formations en botanique et pour outils d'identifications : Kellina Higgins et Étienne Léveillé-Bourret

12. Élection du Conseil d'administration

12.1. Nomination du président d'élection

12.2. Proposition de candidatures (3 membres en élection, 5 membres actuels non en élection)

12.3. Vote des membres

12.4. Résultats du scrutin

12.5. Sélection des postes par le nouveau CA ultérieurement à l'AGA

13. Varia

14. Levée de l'assemblée